

01 avr 2022 -18:07

Appartient à Conseil des ministres du 1er avril 2022

## Modification de la loi sur la sortie du nucléaire

Sur proposition de la ministre de l'Energie Tinne Van der Straeten, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi modifiant la loi sur la sortie progressive de l'énergie nucléaire.

L'avant-projet de loi a pour objectif de permettre l'activation des réacteurs nucléaires de Doel 4 et Tihange 3 pendant 10 ans de plus, et ce, après avoir tenu compte des résultats de l'évaluation des incidences sur l'environnement, la consultation publique, la consultation des autorités concernées et des consultations transfrontières.

Compte tenu des problèmes d'approvisionnement en électricité en provenance des pays voisins, de la forte dépendance aux combustibles fossiles, de l'accélération de la transition énergétique, des tensions géopolitiques qui rendent les prix très volatils et mettent l'approvisionnement en gaz naturel sous pression, le Conseil des ministres a pris la décision, le 18 mars 2022, de mettre en place les étapes nécessaires pour permettre la prolongation d'une capacité nucléaire de 2 GW - plus précisément Doel 4 et Tihange 3 - pour une période de dix ans. Cette décision est conforme à la politique qu'entend mener la Commission européenne, visant une indépendance accrue envers les combustibles fossiles et un approvisionnement énergétique diversifié.

Le Conseil des ministres a également marqué son accord sur le lancement d'une procédure de marché public visant à la réalisation des évaluations environnementales dans ce cadre.

*Avant-projet de loi modifiant la loi du 31 janvier 2003 sur la sortie progressive de l'énergie nucléaire à des fins de production industrielle d'électricité en vue de permettre l'activation des réacteurs nucléaires de Doel 4 et Tihange 3 pendant 10 ans de plus*

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Energie  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 277 70 29  
[info@vanderstraeten.belgium.be](mailto:info@vanderstraeten.belgium.be)

Stéphanie Maquoi  
Porte-parole (FR)  
+32 478 69 57 84  
[stephanie.maquoi@vanderstraeten.belgium.be](mailto:stephanie.maquoi@vanderstraeten.belgium.be)

Jonas Dutordoir  
Porte-parole (NL)  
+32 473 62 65 48  
[jonas.dutordoir@vanderstraeten.belgium.be](mailto:jonas.dutordoir@vanderstraeten.belgium.be)

Andries Bomans  
Porte-parole (NL)  
+32 471 66 00 06  
[andries.bomans@vanderstraeten.belgium.be](mailto:andries.bomans@vanderstraeten.belgium.be)